

LES SYNDICATS, QUI SE MOBILISENT CONTRE LES 41 ANS DE COTISATIONS.

Tous les syndicats de salariés ont appelé à la grève jeudi contre la réforme des retraites.

Ils s'opposent principalement au passage à 41 ans de cotisations d'ici à 2012.

Le nombre de Français partant chaque année à la retraite est de 750 000.

La majorité des Français partage le sens de cette réforme.

Ils sont 57% à juger cette grève injustifiée.

(Enquête IFOP réalisée du 16 au 18 Mai 2008 et publiée le 20 Mai sur le JDD.fr).

**Ce jugement est partagé par l'ensemble des classes d'âge
et par quasiment toutes les catégories professionnelles.**

L'unité des syndicats n'est qu'apparente. La preuve, ils se sont abstenus de lister leurs revendications en raison de désaccords.

Les partenaires sociaux sont en cours de négociation sur la pénibilité.

Pour que les seniors puissent travailler plus longtemps, il faut leur garantir de bonnes conditions de travail.

LES SYNDICATS DENONCENT AUSSI LA METHODE ET LE FAIT QUE LES CONCERTATIONS SOIENT TERMINEES !

- La concertation a déjà eu lieu : c'est la Réforme de 2003.
- La concertation continue, sur l'emploi des seniors, d'ici juin, pour mettre en œuvre immédiatement les mesures nécessaires.
- Le débat va se poursuivre au sein du Conseil d'orientation des retraites sur l'après 2020, avec un point d'étape en 2010, afin de garantir durablement la viabilité financière de notre système de retraite.

RAPPEL DES POSITIONS « POUR LA DEFENSE DE LA RETRAITE SOLIDAIRE »

- La CGT et FO, Solidaires ou la FSU, **sont contre une durée de cotisation plus longue.**
- La CFE-CGC et la CFTC **admettent la nécessité de cotiser plus longtemps**, sous certaines conditions.
- La CFDT **ne l'admet qu'à partir du moment où le taux d'emploi des 55-64 ans** (38% en France en 2006) aura rejoint la moyenne européenne (43,5%). Elle ne revient donc pas sur son soutien à la réforme de 2003, qui prévoyait cet allongement. Elle souhaite attendre que le plan « seniors » ait produit ses effets, avant de cotiser 41 ans.